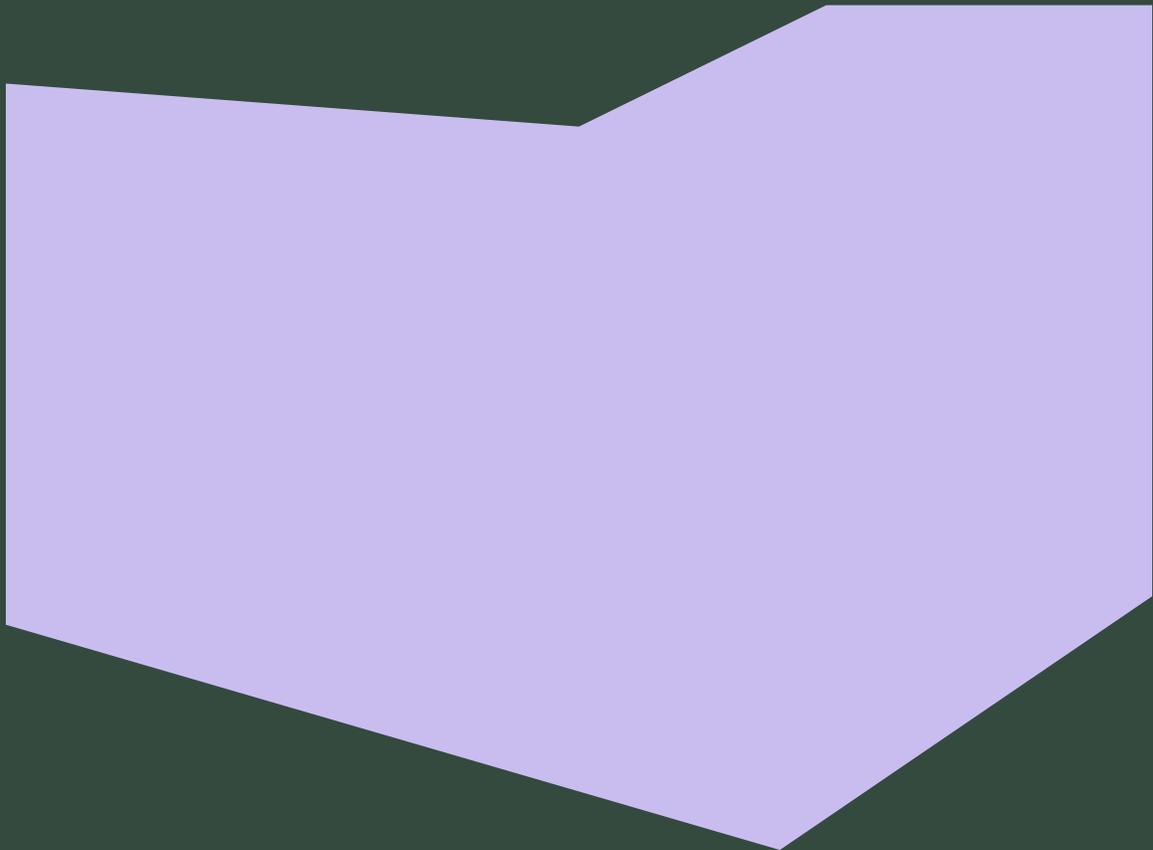




Fondation
Grantham pour l'art
et l'environnement

Programme de bourse



En partenariat avec
Atelier Pierre Thibault

fondationgrantham.org

Résidences en architecture 2023-2024

Projet pilote sur 3 ans

■ **Présentation**

Lorsqu'elle est profondément ancrée dans la société et dans le territoire et qu'elle est fondée sur la compréhension et le respect de la diversité biologique et culturelle, l'architecture a le potentiel de devenir un vecteur de changements qui peut transcender les intérêts personnels et économiques et permettre à tous de mieux habiter la Terre.

Le nouveau programme de résidence en architecture de la Fondation Grantham pour l'art et l'environnement vise à explorer ce potentiel et à soutenir une réflexion prospective afin de promouvoir une architecture sensible aux lieux et à tout ce qui vit en ces lieux.

Il s'inscrit dans la double mission de la Fondation qui est d'appuyer les productions artistiques et la recherche sur l'art qui se mesurent aux défis environnementaux et de veiller à la promotion et à la diffusion de ses activités auprès de publics variés.

■ **Admissibilité**

Le programme s'adresse aux praticiens, théoriciens et chercheurs du Québec, du Canada et de l'étranger dont les travaux de recherche et / ou de création en architecture répondent à la mission de la Fondation.

Les duos sont admissibles, les conditions offertes demeurent les mêmes.

Les candidat.e.s en provenance de l'étranger sont prié.e.s de noter qu'ils et elles sont responsables d'effectuer les démarches administratives devant leur permettre d'entrer au Canada et de demeurer au Québec pendant la durée de leur séjour.

■ **Lieu de la résidence**

La maison de la Fondation est située au bord d'une petite rivière, dans un boisé à l'orée d'une forêt, dans la municipalité francophone de Saint-Edmond-de-Grantham, à quelque 100 km à l'est de Montréal. À la fois lieu de vie, de travail et d'exposition, elle a été conçue de manière à favoriser un dialogue en toutes saisons entre les espaces intérieurs et le milieu extérieur.

Les résident.e.s ont accès au boisé, à la rivière et à la forêt adjacente. Le travail *in situ* est permis, voire encouragé, mais il doit se faire dans le respect de l'intégrité des lieux.

■ **Dotation**

Outre l'accueil à la Fondation, la résidence d'artiste est dotée d'une bourse de 5 000 \$ CA qui inclut une allocation de séjour, un cachet de résidence et s'il y a lieu une bourse de production.

Une allocation forfaitaire ne dépassant pas 500 \$ CA est prévue afin de couvrir en tout ou en partie les déplacements des boursiers dont le domicile est situé à plus de 500 km de Saint-Edmond-de-Grantham.

■ **Durée et dates de séjour**

La durée de la résidence à la Fondation est de 3 semaines en continu. Elle peut se déployer par après sur un cycle plus long d'environ 12 mois pour répondre à l'ensemble des engagements qui auront été retenus d'un commun accord par le.la boursier.ère et la Fondation. Les dates exactes sont déterminées avec le.la boursier.ère. Les seuls mois de résidence disponibles en 2023 sont les mois d'août et de décembre. En 2024, les mois de résidence disponibles sont janvier, février, mars, juillet, août et décembre.

■ Engagements

À la fin de la résidence, le.la boursier.ère s'engage à présenter les résultats de ses travaux sous forme d'une capsule vidéo d'une dizaine de minutes produite aux frais de la Fondation.

En plus de cette capsule, le travail produit au cours de la résidence sera diffusé auprès du grand public sous au moins une autre forme, à déterminer conjointement par le.la boursier.ère et la Fondation. Selon la nature des travaux, il pourrait s'agir d'une discussion publique, d'une publication ou encore d'une exposition. Selon le ou les moyens retenus, d'autres organismes pourraient être associés à cet aspect du projet qui est également sujet à l'obtention d'un appui financier distinct.

■ Présentation du dossier

Le dossier de candidature doit comprendre :

- une description de la démarche architecturale (1 page format lettre maximum)
- une description du projet proposé, en précisant sa pertinence par rapport à la mission générale de la Fondation et de la visée spécifique du programme en architecture (1 page format lettre maximum)
- un aperçu des résultats attendus et des impacts espérés (1 page format lettre maximum)
- un curriculum vitae (3 pages format lettre maximum)
- un dossier visuel (10 images ou 5 liens web, avec leurs légendes complètes)
- un relevé de presse, s'il y a lieu (3 pages format lettre maximum)
- le même dossier peut être présenté aux concours de 2023 et 2024. Le.la candidat.e doit toutefois préciser s'il souhaite présenter son dossier pour l'année 2023, l'année 2024 ou pour les deux années.

Les éléments du dossier doivent être assemblés, dans l'ordre indiqué, en un document PDF d'un maximum de 1Gb. Le dossier doit être transmis par WeTransfer à l'adresse courriel projets@fondationgrantham.org.

Un accusé de réception est envoyé dans les 2 jours ouvrables suivant la réception du dossier. Seuls les dossiers complets et conformes à ces directives de présentation seront examinés par le comité de sélection.

■ Processus de sélection

Des experts indépendants provenant des milieux architectural et universitaire agissent à titre de membres du comité de sélection.

■ Critères de sélection

- Qualité générale de la démarche architecturale, du curriculum vitae et du dossier visuel
- Pertinence et originalité du projet proposé par rapport à la mission de la Fondation et à l'esprit dans lequel le programme de bourse a été créé
- Potentiel des retombées du projet par rapport au mandat de diffusion de la Fondation

- **Dates importantes à retenir**

Novembre 2022

Lancement de l'appel à projets dans les réseaux sociaux, les médias, les universités et auprès des regroupements en architecture.

31 mars 2023

Date de fermeture de l'appel à projets pour les années 2023 et 2024.

Avril 2023

Délibérations du comité de sélection.

Fin avril 2023

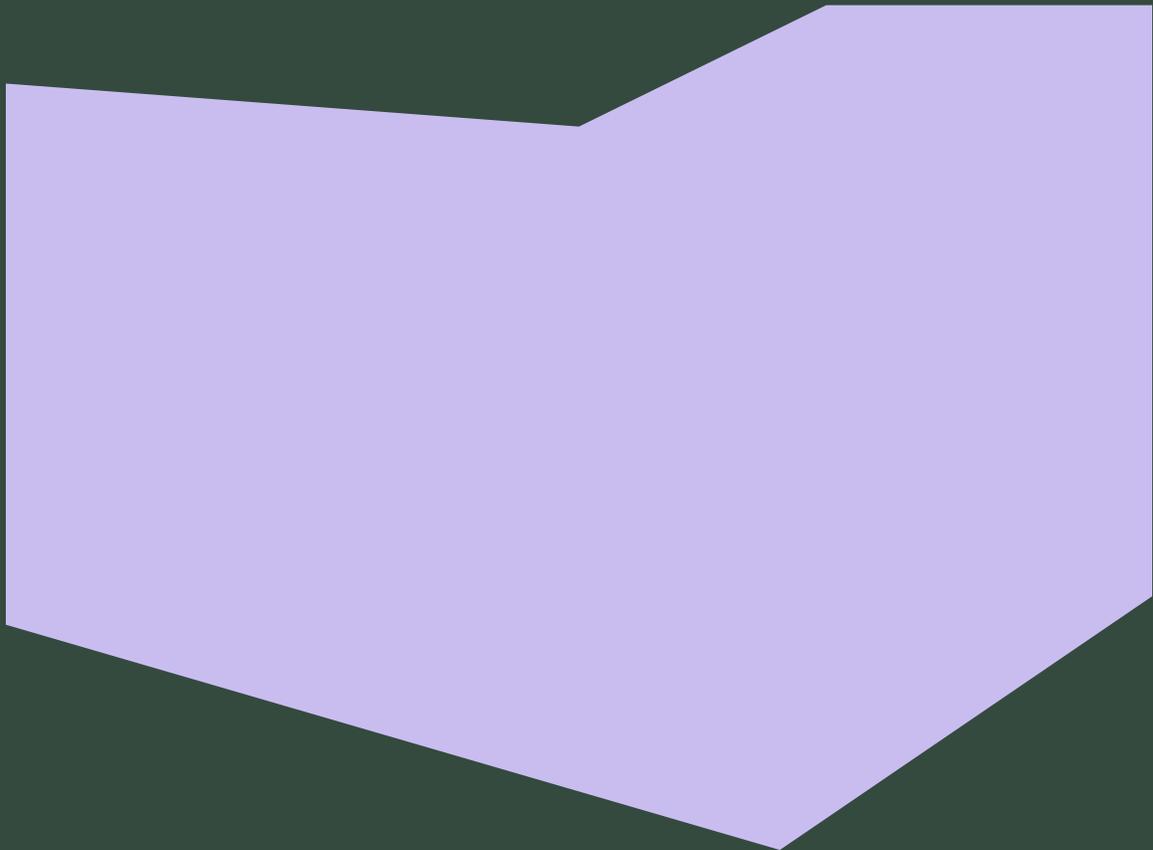
Annonce des lauréat.es pour 2023 et 2024.

Toutes les personnes candidates reçoivent une réponse à l'issue du processus de sélection.



Grantham Foundation for the Arts and the Environment

New Grant Program



In Partnership with
Atelier Pierre Thibault

fondationgrantham.org

Architecture Residencies 2023-2024

3 year pilot project

- **Presentation**

When architecture is deeply rooted in a society and landscape and is based on an understanding of and respect for biological and cultural diversity, it has the potential to be a vector of change that can transcend personal and economic interests and allow everyone to live on Earth in better ways.

The new architecture residency program at the Grantham Foundation for the Arts and the Environment seeks to explore this potential and encourage forward thinking so as to foster an architecture that is sensitive to places and all those living in them.

The program is part of the Foundation's dual mission to support artistic production and research that meet environmental challenges and to ensure the promotion and dissemination of its activities among diverse audiences.

- **Eligibility**

The program is intended for practitioners, scholars and researchers who reside in Quebec, elsewhere in Canada or abroad and whose research and/or creative work in architecture is in keeping with the Foundation's mission.

Duos are eligible, the conditions offered remain the same.

Please note that applicants coming from abroad are responsible for completing the administrative procedures required to allow them to enter Canada and remain in Quebec for the duration of their stay.

- **Residency location**

The Foundation is located next to a small river, in a wooded area on the edge of a forest, in the francophone municipality of Saint-Edmond-de-Grantham, some 100 km east of Montreal. A living space, workspace and exhibition space all at once, it was designed to foster an all-season dialogue between the indoor spaces and the outside surroundings.

Residents have access to the wooded area, the river and the adjacent forest. Site-specific work is permitted, even encouraged, but it must be carried out with a sense of respect for the integrity of the place.

- **Endowment**

In addition to being hosted by the Foundation, the architecture residency consists of a CA\$5,000 grant, which includes a living allowance, a residency fee and a production grant, if applicable.

An additional lump sum of no more than CA\$500 is provided to cover a portion or the totality of the travel expenses of grant recipients whose place of residence is more than 500 km from Saint-Edmond-de-Grantham.

- **Length of stay and dates**

The length of the residency at the Foundation is 3 continuous weeks. Afterwards, it can continue over a longer period of time of approximately 12 months in order to meet all the commitments mutually agreed upon by the grant recipient and the Foundation. Exact dates will be determined in consultation with the grant recipient. The only residency months available in 2023 are August and December. In 2024, the months of residency available are January, February, March, July, August and December.

■ **Commitments**

At the end of the residency, the grant recipient undertakes to present the results of their work in the form of a short video of approximately 10 minutes produced at the expense of the Foundation.

In addition to this short video, the work produced during the residency will be publically disseminated in at least one other format, jointly determined by the grant recipient and the Foundation. Depending on the nature of the work, it could take the form of a public presentation, a publication or even an exhibition. Depending on the means selected, other organizations could be associated with this aspect of the project, which is also dependent on separate financial support.

■ **Presentation of application**

Application must include:

- Description of architectural interests and methodology (1 page maximum)
- Description of the proposed project, specifying its relevance to the Foundation's mission and the specific aim of the architecture program (1 page maximum)
- Overview of expected results and project impact (1 page maximum)
- Curriculum vitae (3 pages maximum)
- Visual portfolio (10 images or 5 web links with full captions and credits)
- Press review, if applicable (3 pages maximum)
- The same application can be presented for the 2023 and 2024 competitions. The candidates must however specify whether his application for the year 2023, the year 2024 or for both years.

The documents must be assembled in this order in a single PDF file (1Gb maximum). The file must be submitted by WeTransfer to projets@fondationgrantham.org.

An acknowledgment of receipt will be sent within 2 business days following the reception of the file. Only complete applications that meet these guidelines will be considered by the selection committee.

■ **Selection process**

The selection committee is comprised of independent experts who work in architecture and university contexts.

■ **Assessment criteria**

- Overall quality of the architectural interests and methodology, curriculum vitae and visual portfolio
- Relevance and originality of the proposed project relative to the Foundation's mission and the spirit in which the grant program was created
- Potential outcome of the project relative to the Foundation's dissemination mandate

- **Important dates to remember**

November 2022

Call for projects released through social networks, the media, universities and architectural associations

March 31, 2023

Deadline for submission of applications

April 2023

Deliberations of the selection committee

Late April 2023

Announcement of the grant recipient

All applicants receive a response at the end of the selection process.